

Aide à la décision – Grippe/Gastro

Avec l'automne arrive la grippe. Comme vous travaillez auprès de personnes qui peuvent être vulnérables aux infections, la Direction de santé publique tient à vous rappeler l'importance des bonnes pratiques d'hygiène pour vous et pour votre clientèle, et ce, afin de réduire la propagation du virus de la grippe et des autres infections.

Il est reconnu que le moyen le plus efficace pour se protéger contre la grippe est de se faire vacciner. Il n'est pas trop tard, vous et vos clients pouvez encore prendre rendez-vous sur www.monvaccin.ca. Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à prendre rendez-vous en ligne, contactez la centrale téléphonique au 1 855 480-8094.

Voici les mesures à suivre et à rappeler à votre clientèle :

- Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon;
- Toussez ou éternuez dans un mouchoir jetable ou dans le pli de coude;
- Si vous présentez de la fièvre et de la toux, évitez d'avoir des contacts avec des personnes vulnérables (ex. : visite d'un proche en centre d'hébergement) et portez un masque dans un milieu de soins.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) propose différents dépliants et affiches concernant les mesures d'hygiène et les meilleures pratiques à prendre lors de présence de symptômes d'infection. Nous vous transmettons l'outil « Aide à la décision si vous avez des symptômes de grippe ou de la gastro-entérite ».

D'autres outils sont également disponibles sur le site web du MSSS à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/nosocomiales/index.php?documentation-depliants

Nous vous invitons à les consulter et à les afficher afin de sensibiliser votre clientèle.

Nous vous rappelons que la population peut aussi contacter la ligne Info Santé 8-1-1 pour toute question concernant sa santé.